

100 Introduction

Le présent Plan vise à :

- a) élaborer des mesures de préparation appropriées et des systèmes efficaces pour détecter et signaler les déversements polluants qui se produisent dans les zones dont traite ce Plan;
- b) déterminer les mesures à prendre pour limiter la propagation des dégâts et minimiser le danger que représentent les substances dangereuses; et
- c) fournir les ressources nécessaires à l'intervention en cas de déversement polluant.

101 Champ d'application

Le plan s'applique à tout déversement polluant qui peut toucher les deux Parties ou, dans le cas où il ne touche directement que l'une des Parties, si ce déversement prend une ampleur qui justifie le recours à l'autre Partie.

Il vise à organiser les activités de toutes les autorités responsables dans chaque pays et à fournir une structure de commandement et un mode de fonctionnement établi pour les groupes qui interviendront.

102 Abréviations

CASP	: Coordonnateur/commandant adjoint sur place
CSM	: Centre de soutien mixte
CSMC	: Centre de soutien mixte du Canada
CSMD	: Centre de soutien mixte du Danemark
ÉSM	: Équipe de soutien mixte
ÉSMC	: Membres de l'équipe de soutien mixte - Canada
ÉSMD	: Membres de l'équipe de soutien mixte - Danemark
CSP	: Coordonnateur/commandant sur place
POLREP	: Système de rapport de déversements
SITREP	: Rapport de situation des déversements

103 Définitions

Aux fins du présent Plan :

103.1 "Substance dangereuse" désigne toute substance, y compris les hydrocarbures, dont la fuite ou l'écoulement risquent de mettre en danger la santé humaine, de nuire aux ressources biologiques et à la vie marine, de porter atteinte aux agréments ou de gêner toutes autres utilisations légitimes de la mer et des zones côtières adjacentes.

"Déversement polluant" désigne tout événement ou ensemble d'événements de même origine, soit la fuite ou l'écoulement véritable ou probable dans la mer de toute substance dangereuse ou d'effluents contenant de telles substances.

103.2 "Parties" désigne le Gouvernement du Royaume du Danemark et le Gouvernement du Canada.